

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1513/SG/FP admission au bénéfice d'une pension de retraite, d'un agent d'exploitation qualifié du corps territorial de la Santé Publique

n° 73-1513/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
12 octobre 1973

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1973

Date du numéro
25 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Kassim Moussa, dit Asna Alito, agent d'exploitation qualifié de 1 classe, 1e échelon, du Corps territorial de la Santé publique, en service à l'hôpital Peltier (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales) est déclaré inapte définitif au service pour affection non imputable au service et, pour compter du 1er juin 1973, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.